

POURQUOI UN TEL PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL ?

- **Près de 1 500 000** : Nombre de personnes considérées comme personnes proches aidantes (PPA) au Québec en 2018 (Statistique Canada, 2018) dont :
 - **58 %** de femmes ;
 - **42 %** de hommes.

QU'EST-CE QUE CE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL APPORTE CONCRÈTEMENT, DÈS AUJOURD'HUI, DANS LA VIE DES PPA ?

- Favoriser **l'autoreconnaissance** des personnes proches aidantes par une **stratégie de communication**, les reconnaître pour mieux les référer aux ressources développées : 2,5 M\$.
- **Repérer les PPA dans la communauté** à l'aide d'un outil spécifique et les référer aux organismes appropriés.
- **Évaluer les besoins des PPA dans le réseau de la santé et des services sociaux et fournir un plan d'accompagnement** pour les soutenir.
- Mettre en place une **coordination territoriale** de la proche aide avec 27 coordonnateurs dont trois pour les Premières Nations et Inuit et un pour les communautés ethnoculturelles et de langue anglaise : 15 M\$.
- **Bonifier les services destinés** aux personnes proches aidantes.
- Soutenir la recherche, le transfert de connaissances et faire un portrait de la proche aide : 9 M\$.
- Mettre en place un **Comité de partenaires** concernés par le soutien aux PPA.
- Mettre en place **l'Observatoire québécois de la proche aide**.

Répit de tous types

Nombre de mesures : 6

Investissements : 95 M\$

- Bonifier les services de répit avec nuitées de Baluchon Alzheimer offerts à domicile et élargir les services à d'autres clientèles.
- Poursuivre de développement des Maisons Gilles-Carle.
- Bonifier les services de répit offerts aux personnes vivant avec une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble spectre de l'autisme et rehausser les services en centres de jour pour aînés.
- Élargir la portée des projets soutenus par l'APPUI.
- Développer des centres de jour en maisons de soins palliatifs, etc.

Du soutien psychosocial individuel et de groupe

Nombre de mesures : 5

Investissements : 60 M\$

- Développer des services psychosociaux, en présence et en virtuel.
- Bonifier le soutien aux organismes communautaires qui offrent des services aux PPA.
- Faire la promotion des services sociaux : meilleure accessibilité aux PPA à des consultations psychosociales dans tous les établissements.
- Rehausser le Programme de soutien aux proches aidants en soins palliatifs et fin de vie avec :
 - un ajout de services de soutien psychosocial et de soutien au deuil ;
 - un ajout de soutien aux frais de transport et de déplacement des PPA.
- Élargir les services soutenus par l'APPUI à toutes les PPA et non seulement aux PPA d'aînés.

De l'information et de la formation aux PPA et aux intervenants qui les soutiennent

Nombre de mesures : 18

Investissements : 15 M\$

- Formations offertes sur différentes thématiques :
 - bientraitance ;
 - approche de partenariat dans le contexte des soins et services ;
 - informations de nature juridique ;
 - aide médicale à mourir ;
 - proche aidance dans les communautés ethnoculturelles et pour les personnes LGBTQI+, etc.

De la flexibilité en emploi ou dans le cadre des études et du soutien financier

Nombre de mesures : 7

Investissements : 3,5 M\$

- Diffuser de l'information aux PPA concernant leur admissibilité aux crédits d'impôt et autres programmes de soutien financier.
- Sensibiliser les PPA en emploi aux répercussions liées à leur rôle et les informer des différentes mesures existantes de conciliation travail-responsabilités de proche aidance.
- Former un comité de travail interministériel sur la conciliation travail-famille-études-responsabilités de proche aidance et sur la précarisation financière.
- Documenter la prévalence, les caractéristiques et les besoins des PPA jeunes et adultes aux études et produire un guide pour les soutenir les jeunes proches aidants en contexte scolaire, etc.

61 mesures concrètes pour reconnaître et soutenir ces personnes et contribuer ainsi à leur santé, leur bien-être et leur qualité de vie.

QUI A ÉLABORÉ LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL ?

Le Plan d'action gouvernemental a été élaboré avec 17 ministères et organismes gouvernementaux, de 15 directions du MSSS et divers partenaires et organismes communautaires.

CADRE FINANCIER DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LES PERSONNES PROCHES AIDANTES 2021-2026

AXES	BUDGET TOTAL POUR 5 ANS
AXE 1 La reconnaissance et l'autoreconnaissance des PPA, ainsi que la mobilisation des acteurs de la société québécoise concernés par la proche aidance	20 612 500 \$
AXE 2 Le partage de l'information, la promotion des ressources mises à la disposition des PPA et le développement de connaissances et de compétences	20 878 500 \$
AXE 3 Le développement de services de santé et de services sociaux dédiés aux PPA, dans une approche basée sur le partenariat	155 590 000 \$
AXE 4 Le développement d'environnements conciliants qui soutiennent et favorisent le maintien et l'amélioration des conditions de vie des PPA, notamment afin d'éviter leur précarisation financière	3 517 000 \$
Total global pour 5 ans	200 598 000 \$